VILLE DE PONT-A-MARCQ

DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE LILLE



BP 5 Place du Bicentenaire - 59710 Tél. 03.20.84.80.80 – fax 03.20.84.84.10 contact@ville-pontamarcq.fr Pont-à-Marcq le 28 mars 2025

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal 59710 Pont-à-Marcq

Objet : Ordre du jour du Conseil Municipal du 02 avril 2025

Chères conseillères, Chers conseillers,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal prévue le :

Mercredi 02 avril 2025 à 19h00, Mairie

Ordre du jour :

D2025-04-02/01 Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22 janvier 2025

D2025-04-02/02 Approbation du compte de gestion 2024

D2025-04-02/03 Approbation du compte administratif 2024

D2025-04-02/04 Affectation du résultat de clôture 2024 de la section de fonctionnement

D2025-04-02/05 Budget Primitif 2025

D2025-04-02/06 Subvention au Centre Communal d'Action Sociale – Année 2025

D2025-04-02/07 Admissions en non-valeur – année 2025

D2025-04-02/08 Provision pour dépréciation des créances – Année 2025

D2025-04-02/09 Subvention aux associations 2025

D2025-04-02/10 Fiscalité directe locale – fixation des taux d'imposition pour l'année 2025

D2025-04-02/11 Aide communale à l'achat de vélo électrique

D2025-04-02/12 Demande de subvention départementale au titre de l'ADVB 2025 : Réfection de voiries communales

D2025-04-02/13 Sortie familiale au Zoo Pairi Daiza

D2025-04-02/14 CCPC - Mise en place d'une convention de groupement de commandes Vérifications réglementaires des Etablissements recevant du public (ERP)

D2025-04-02/15 CCPC – Mise en place d'une convention de groupement de commandes pour les vérifications règlementaires et la maintenance des extincteurs

D2025-04-02/16 CCPC – Signature d'un avenant à la convention de mise à disposition pour l'exercice de la compétence « Animation jeunesse » de la Communauté de Communes Pévèle-Carembault

D2025-04-02/17 CCPC - Convention de partenariat entre la commune de Pont-à-Marcq et la CCPC pour l'évolution du réseau Graines de Culture(s)

D2025-04-02/18 Projet de vente d'un bien immobilier communal rue Georges BIZET

D2025-04-02/19 Avenant n°1 à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'État

COMMUNICATIONS DU MAIRE

Votre présence est souhaitée. Cependant, en cas d'empêchement, vous voudrez bien retourner à mon attention le pouvoir joint à la présente convocation.

Monsieur le DGS se tient à votre disposition pour vous apporter toute précision utile.

Je vous prie de croire, chères conseillères, chers conseillers, à l'assurance de ma parfaite considération.

Sylvain CLEMENT

Maire de Pont à Marcq

Page 1 sur 2